

Mémoire du Conseil des Canadiens, chapitre de Thunder Bay, au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale.

Notre système électoral actuel communément appelé le système majoritaire uninominal à un tour. (SMUT) ne répond plus à nos besoins électoraux de démocratie du 21^e siècle. Le SMUT est archaïque et n'est vraiment légitime que dans un environnement électoral bipartite, non dans notre arène électorale multipartite.

C'est la faute à ce vieux système si nous avons beaucoup trop souvent à la Chambre des communes des gouvernements majoritaires qui ne sont en fait élus que par des minorités d'électeurs. Notre gouvernement actuel et de précédents gouvernements ont été élus comme majoritaires avec 39 % des votes. Ces fausses majorités sapent l'intégrité de notre système électoral et remettent fondamentalement en question la légitimité de la gouvernance de notre nation. Ils sont nombreux ceux qui sont désabusés de l'importance même d'aller voter, au point qu'une partie importante de la population se porte actuellement abstentionniste. Ils voient leur vote comme un gaspillage, une chose sans importance.

La réforme électorale est vraiment souhaitée et nécessaire. Tous les principaux partis politiques, à l'exception du Parti conservateur, ont reconnu publiquement que le SMUT devait être relégué à l'histoire. Le temps est venu d'adopter un système de vote plus démocratique et plus crédible qui fera en sorte que la Chambre des communes sera un reflet plus fidèle des choix de tous les Canadiens. Nous avons besoin d'un nouveau processus électoral qui sera perçu comme légitime et valable par tous les électeurs et pas seulement par la minorité « gagnante » des électeurs.

La majorité des autres pays à travers le monde, telles l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui, comme nous considèrent le vote et les élections comme la pierre angulaire de leur démocratie ont adopté la représentation proportionnelle (RP) comme méthode pour élire leurs députés et leurs gouvernements. La représentation proportionnelle fournit une option électorale juste et équitable qui permet à tous les électeurs de savoir que leur vote compte et sert à quelque chose. La représentation proportionnelle donne à chaque vote une signification et de la valeur. Aucun vote n'est gaspillé!

Le principe sous-jacent à la RP est que chaque parti politique détient à la Chambre des communes un nombre de sièges proportionnel au nombre de votes obtenu à l'élection. Si le parti A obtient 20 % du vote, il obtient 20 % des sièges à la Chambre. Il serait juste qu'un parti doive obtenir un compte de vote raisonnable pour avoir le droit de siéger à la Chambre.

Adopter un système de représentation proportionnelle changerait la manière dont la politique fonctionne. Il serait difficile pour n'importe quel parti d'atteindre une majorité pure des suffrages, si bien que les arts du compromis, de l'écoute et de la

coopération deviendraient la norme et supplanteraient cette politique de type d'empoigne dont nous sommes blasés.

Nous soutenons le travail et l'analyse du Mouvement pour la représentation équitable au Canada dans son document intitulé « Mémoire au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale ».
(<http://campagne2015.fairvote.ca/>). Nous partageons leur point de vue selon lequel l'adoption d'un système de représentation proportionnelle est la meilleure manière de revigorer et d'améliorer notre système électoral.

Soumis par : Barry Beaupre